09/01/2025 Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: GAEC DE LA TEULIERE 3 Rue de Fangeas, Lavialle 15200 LE VIGEAN

Localisation du projet : Thiollière - Commun de Lachau

15200 SALINS

Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque

Une extension métallique avec couverture photovoltaïque de la stabulation existante à usage de logement de bovins allaitants sur aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1653 m².

Constitution du dossier Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14 Plan de situation IGN - Éch: 1/25000e Notice descriptive Document d'urbanisme Plan de façades - Éch: 1/250e Plan cadastral - Éch: 1/2000e Document graphique d'insertion PC2-5b | Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500e PC7-8 Document photographique Plans en coupe - Éch: 1/500e



SICA Habitat Rural - Cantal Architecte: Philippe HERNANDEZ

> 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 38

Tampon - Signature

A Aurillac, le 09/01/2025

Dessiné par

Marion ARMANDET

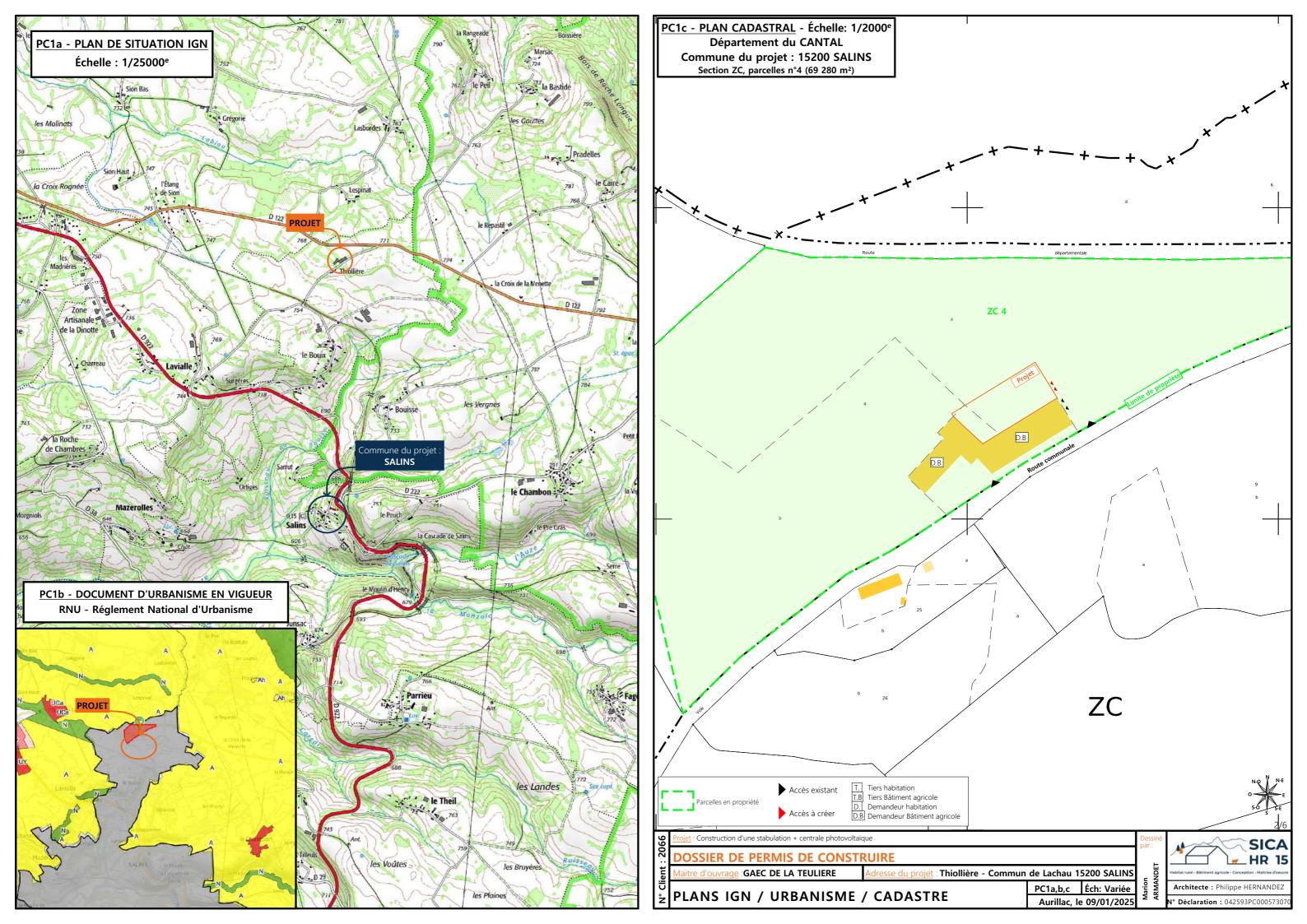
N° Client 2066

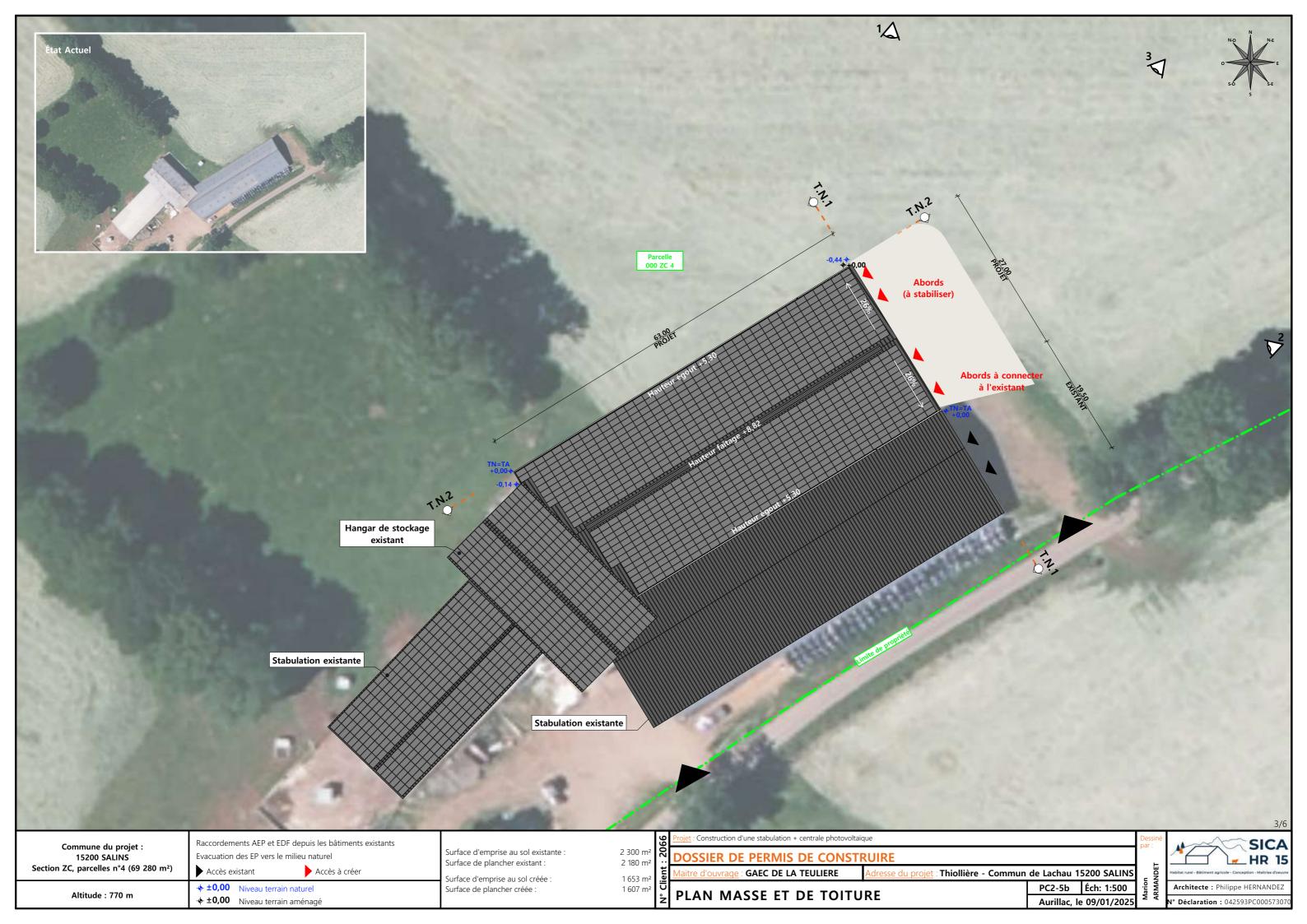
N° Document PC01

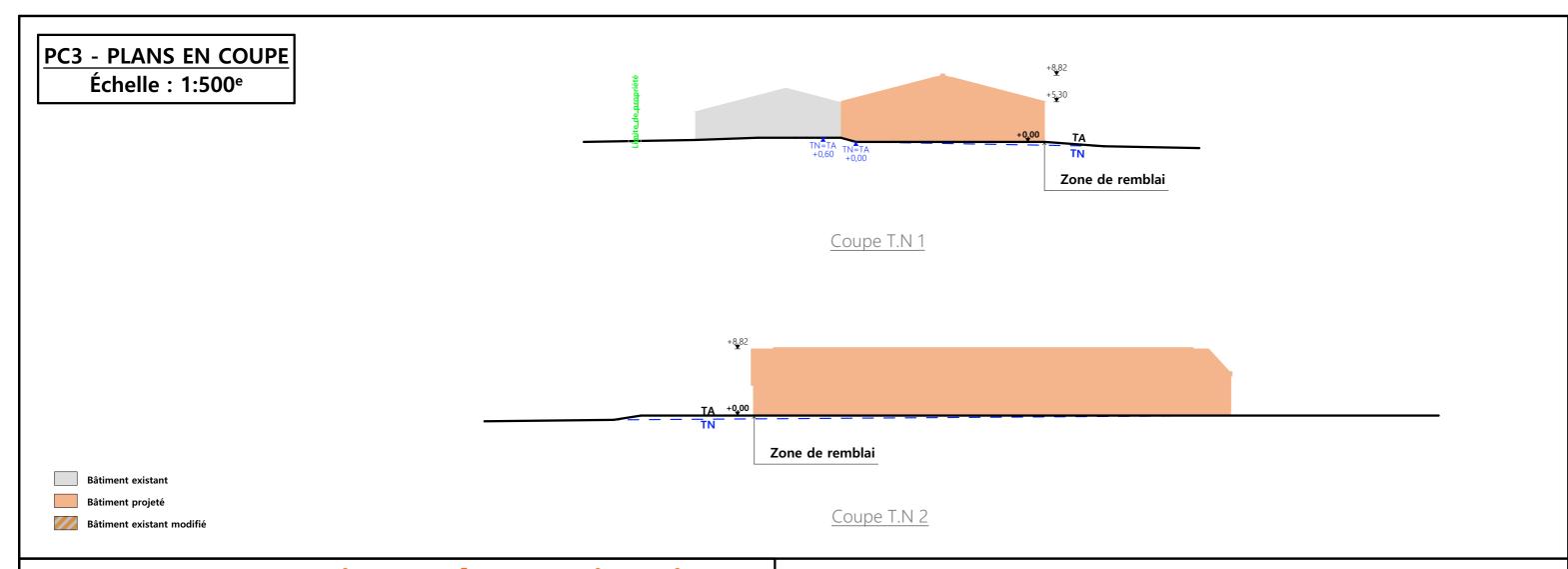
N° de page : 1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.







PC4 - Notice descriptive

1-Aspect: projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DE LA TEULIERE consiste à construire :

1- Une extension métallique avec couverture photovoltaïque d'une stabulation existante à usage de logement de bovins allaitants sur aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1653 m².

La construction envisagée sera accolée à la stabulation existante sur sa façade exposée SUD-EST; Site d'exploitation situé au lieu-dit cadastré "Thiolière - Commun de Lachau" parcelle N° 4 de la section ZC (propriété du demandeur) sur la commune de SALINS (15200), soumise au Règlement Nationale de l'Urbanisme (RNU).

Le projet entre dans le cadre d'une logique d'amélioration des conditions de travail des éleveurs et des conditions de logement des animaux, mais il vise surtout à compenser l'arrêt de l'étable entravée sur l'exploitation. Grâce à cette extension, tous les animaux pourront être rentrés en période hivernale, logés en stabulation libre paillée puis l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement d'engins, ...) sera concentrée sur ce seul site d'exploitation.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).

2-Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire de couchage paillée intégralement.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires dictées par le règlement des ICPE.

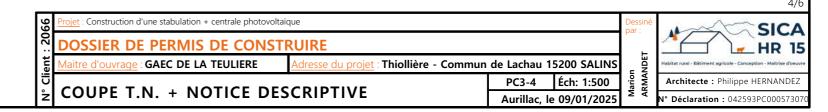
3-Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

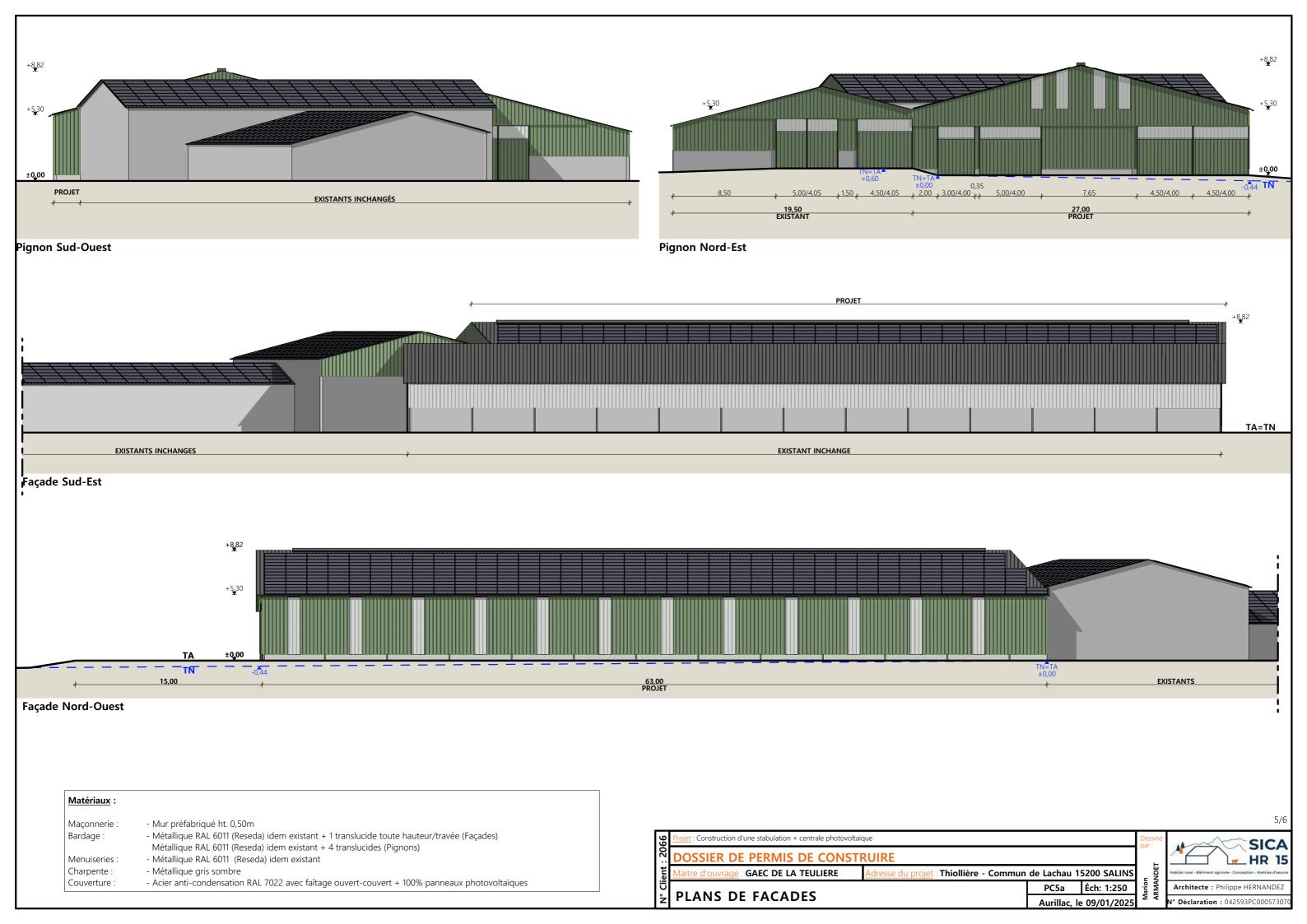
Les caractéristiques visibles des projets seront :

- Charpente : métalliquePente de toiture : 26%
- Couverture : tôle acier anti-condensation teinte graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- Panneaux photovoltaïques : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- Débord de toiture : 30 cm
- Bardage: tôle acier teinte vert réséda RAL 6011 (idem existant) + translucide
- Portes : cadre métallique + bardage en tôle acier teinte vert réséda RAL 6011 + translucide
- **Translucide :** polycarbonate (pose verticale)
- Ventilation statique : bardages décalés + faîtière ventilée
- Maçonnerie : banchée brute de décoffrage ton ciment brut sombre

Les mouvements de terrain seront très mesurés du fait de la très faible déclivité de la parcelle d'implantation. La cour en pignon NORD-EST sera stabilisée puis empierrée (blocage + couche d'empierrement de finition). Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants dans l'enceinte du bâti existant.













Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA TEULIERE

Adresse du projet : Thiollière - Commun de Lachau 15200 SALINS

PC6-7-8 Éch: sans

Aurillac, le 09/01/2025

N° Déclaration : 042593PC000573070